

**Monsieur Roger LEVY**

Président de la Fédération des  
Syndicats de défense des intérêts  
de Quartiers et des Comités de  
Bienfaisance et fêtes de PESSAC  
46, rue Albert Laurensen  
33600 PESSAC

Pessac, le 23 février 2021

**Objet : Relation Ville Fédération des Quartiers**

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 09 février 2021 où j'ai eu la surprise de lire que vous déploriez l'absence systématique de réponse à vos courriers ; vous écrivez même : « Ces courriers sont, à ce jour, restés sans réponse. Nous n'en avons pas même reçu un accusé de réception. »

Vous citez à l'appui de votre appréciation 5 courriers précis.

- « 1) Courrier Maire fonctionnement de la CCSPL de Pessac du 30 décembre 2020
- 2) Courrier Maire Charte Associations 2021 du 10 janvier 2021
- 3) Courrier Madame Bollo Directrice de la Communication du 14 janvier 2021
- 4) Courrier Maire CMAP du 2021 01 21
- 5) Courrier Maire CMAP du 2021 01 22 »

J'ai l'honneur de vous apporter les précisions suivantes qui ne confirment pas votre rapport des faits.

- Le courrier du 30 décembre 2020 relatif au fonctionnement de la CCSPL de Pessac faisait suite au débat que Monsieur Juzan a eu en séance avec Madame PAVONE, première adjointe au Maire qui avait répondu alors aux différentes remarques exprimées. La formulation même de votre courrier n'appelait donc pas de confirmation supplémentaire de ce qui avait déjà été acté en séance. En d'autres termes, votre courrier ne posait pas de question.
- Le courrier du 10 janvier 2021 relatif à la Charte des Associations 2021 établit un regret sans appeler là non plus de réponse formelle à une question qui n'est pas posée. La MDA que vous aviez rendue destinataire en copie a, quant à elle, demandé un RDV qui a eu lieu et au cours duquel nous avons levé toute inquiétude et dissipé tout malentendu au sujet de la charte de la vie associative.

- Le courrier adressé à Madame Bolot, Directrice de la Communication ne date pas du 14 janvier 2021 mais du 22 décembre 2020 autant que nous ayons pu en retrouver la trace. A ce courrier, Madame Bolot a répondu le 7 janvier par mail. Si le courrier du 14 janvier existe bien, je vous remercie de nous l'adresser à nouveau.
- Les deux derniers courriers mentionnés des 21 et 22 janvier sur le fonctionnement de la CMAP ont reçu 3 réponses : deux de Monsieur Leroy le jour même du 21 et une de ma part directement le 22 janvier auquel vous avez-vous même répondu en présentant vos excuses.

J'ajoute que Monsieur JUZAN, en sa qualité de secrétaire de la fédération, contacte très régulièrement les élus thématiques ou le directeur de cabinet qui prennent soin de lui répondre dans les meilleurs délais. Si des éclairages ou précisions supplémentaires s'avèrent nécessaires, vous pouvez compter sur leur engagement et disponibilité pour les apporter. Je crois sincèrement Monsieur le Président que le respect et la considération envers élus et agents communaux sont primordiaux pour construire des relations apaisées.

Que nous ne partagions pas toujours les mêmes avis, c'est parfaitement sain et normal et cela nourrit le dialogue. En revanche, que vous nous reprochiez des manquements imaginaires me rend perplexe.

Nos relations épistolaires étant pour le moins compliquées et insatisfaisantes, je vous propose que nous retrouvions la méthode de communication du mandat précédent. Comme vous l'écrivez vous-même : « Nous souhaitons que nos relations s'inscrivent dans la continuité de celles qui s'étaient établies lors de votre premier mandat et de travailler dans une ambiance de relations apaisées et constructives avec les élus et les services municipaux. » Privilégions donc nos rencontres directes plutôt que des courriers sans fondement. Nos rencontres régulières sont des instances de dialogue et d'échanges pragmatiques et constructives dans l'intérêt communal et au service du débat démocratique.

Enfin, je vous confirme que vous serez associés aux réunions sur le plan vélo ou le plan triennal de voirie dès qu'elles auront lieu. Elles se dérouleront au cours du premier semestre 2021 conformément au calendrier prévisionnel de Bordeaux Métropole.

Comptant sur votre implication personnelle pour retrouver un dialogue plus direct et satisfaisant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

*Franck RAYNAL*

Franck RAYNAL

